

COLLOQUE

L'AMENAGEMENT DES ESPACES LITTORAUX. Colloque hispano-français. Madrid, 9-14 novembre 1981.

En novembre 1981 s'est tenu à l'université de Madrid un colloque interdisciplinaire ayant pour objet la comparaison des problèmes d'aménagement des littoraux de France et d'Espagne. Il était organisé pour l'Espagne par les ministères de l'Agriculture et des Travaux publics et le secrétariat d'Etat au Tourisme. Pour la France les organisateurs étaient le ministère de l'Urbanisme, la DATAR et la mission interministérielle Languedoc-Roussillon, le conservatoire du littoral. La coordination générale était assurée par la Casa de Velasquez - équivalent espagnol de la Villa Médicis à Rome - et représentant la recherche artistique culturelle et scientifique française à Madrid.

La semaine de travaux était divisée en deux parties : des rapports généraux sur des thèmes retenus d'une part, une excursion de travail pratique sur la côte du Levant d'autre part sans oublier une exposition sur les littoraux.

I - Rapports généraux ; des expériences acquises à l'aménagement

Les littoraux des pays développés du vieux continent européen représentent depuis les années 60 "la nouvelle frontière" du développement géo-économique et géopolitique. Que ce soit la conquête par l'industrie lourde des grands complexes industrialo-portuaires dans le cœur économique du nord-ouest européen, ou celle du tourisme dans les zones plus périphériques (atlantique, midi méditerranéen français, Espagne, Italie), la frange littorale, à la définition souvent difficile, est l'espace qui connaît les plus grandes mutations avec l'espace urbain. C'est le cas de la France qui lors des "30 glorieuses" -1945-1975 (J. Fourastié)-s'est trouvée confrontée à l'explosion urbaine, puis à la ruée sur les littoraux. Les gouvernants ne s'y sont pas trompés en publiant dès novembre 1973 un rapport sur les "perspectives pour l'aménagement du littoral français".

A Madrid une soixantaine de communications étaient regroupées en 3 thèmes principaux, des rapporteurs en assurant la synthèse :

- thème 1 : analyse de la transformation des littoraux et de leur arrière-pays, causes et conséquences
- thème 2 : enjeux et objectifs d'une politique d'aménagement intégré des espaces littoraux
- thème 3 : moyens et instruments d'une politique d'aménagement intégré des espaces littoraux

L'ensemble des littoraux français et espagnols ont été abordés dans chacun de ces thèmes. La France offre 3500 km de côtes en moyenne, mais si l'on compte toutes les indentations on arrive facilement à 7000 km (1). De Dunkerque à la Bretagne, de Normandie au Pays Basque et aux Landes, tous les littoraux atlantiques ont été abordés. De même ont été présentés l'expérience de l'aménagement du Languedoc-Roussillon et l'ancienneté du développement azuréen. L'Espagne, plus massive, n'offre "que" 3100 km de côtes, mais de la Galice au Pays Basque et de la Costa Brava à la Costa del Sol les exemples de littoralisation industrielle ou touristique dans des mers et des côtes différentes permettaient d'avoir un large éventail de types. Dans ce large panorama le littoral azuréen (Alpes-Maritimes et Var), plus que tout autre touché depuis un siècle par l'urbanisation née du tourisme et renforcée par le phénomène de retraite, apparaît comme l'archétype de la littoralisation. La Côte d'Azur est ainsi à un stade qu'aucun autre littoral étudié lors du colloque ne semble connaître: une grande mégalopole littorale d'abord fondée sur le tourisme et la résidence. Seule la région du Pays Basque français de Biarritz à Hendaye s'en approche. Notons cependant qu'en dehors de la France et de l'Espagne, le littoral ligure de Vintimille à la Spezia, en Italie, tend aussi vers un "modèle" d'organisation spatiale similaire.

1) Tout le monde sait, depuis les démonstrations de J. Perrin (1912) et Von Koch (1904) que mathématiquement (selon l'échelle employée) les littoraux sont infinis.

La confrontation d'approches "universitaires" et de "praticiens" a montré, s'il en était besoin, l'indispensable collaboration des deux parties pour une meilleure connaissance et une meilleure maîtrise de l'aménagement des littoraux, les uns oubliant bien souvent la réalité des décisions, des choix rapides à faire, les autres oubliant la complexité des systèmes socio-économiques, socioculturels et spatiaux des littoraux. Le colloque a montré la fragilité de ces systèmes mais n'a pas toujours insisté sur la nécessité d'une dialectique sectorisation/globalité, même si cela apparaissait çà et là. La notion de système spatial a été éludée, le territoire restant une variable "adaptable" par les moyens technocratiques et techniques...

De même en matière de programmation, les expériences françaises, en particulier sur le Languedoc-Roussillon et en Aquitaine, ont montrés l'intérêt d'une telle démarche. Elles en ont montré aussi toutes les limites :

- l'aménagement en général, et littoral en particulier, se heurte à l'héritage socio-économique et socioculturel. Le "traitement" de chaque littoral est bien particulier, cela va de soi, mais la complexité des interventions et l'évolution permanente du "système" par adaptation ou inertie obligent à une reprogrammation permanente. Et les meilleures intentions et précautions au départ peuvent se révéler bien catastrophiques à l'arrivée !

- ainsi la maîtrise des sols par la puissance publique qui paraît être la solution idéale au départ peut devenir très vite un facteur négatif dans l'évolution générale. La spéculation, bloquée au niveau foncier, se reporte avec plus de force au niveau du produit fini : appartements, villas, hôtellerie. Le tourisme renforce donc l'inflation régionale. L'aménagement volontaire doit alors s'adapter. Notons enfin que le "degré de développement" se mesure alors par la structure de fixation de la spéculation : sur un littoral encore peu colonisé, ou peu "aménagé", la spéculation apparaît dès le foncier. Là où l'aménagement préalable est plus efficace, la spéculation sournoise s'infiltrer à un autre stade, celui du produit fini; ainsi nous retrouvons au niveau littoral la différenciation étudiée par A. Lipietz au niveau régional. La Côte d'Azur en est au second stade, là où l'aménagement paraît souvent dramatiquement impuissant.

- la constitution de territoires soumis à planification ou mis en réserve (conservation d'espaces "naturels") se trouve aussi confrontée à de violentes rétroactions systémiques. Pour des raisons évidentes, en particulier financières, ces territoires sont réduits en taille et constituent alors des abus de fixations.

Les géographes retrouvent alors les concepts - somme toute classiques - de "out-land" et "inland", d'extérieur et d'intérieur. L'"out-land" est alors soumis à des pressions renforcées : hausses des prix, mitage du territoire, cession rapide des terrains ou du bâti. Le progrès n'est pas négligeable mais reste limité : on passe alors, lorsque cela est encore possible du littoral "mur de béton" au littoral "en créneau" !

- un dernier point ressort, confusément, des communications et des débats mais en tous les cas ne fut pas expressément abordé. Il est vrai qu'il dépassait même le cadre du colloque. Tout comme l'industrie vit encore largement de la notion taylorienne de travail en miettes et de travail en chaîne, la programmation reste largement dominée par la linéarité (plus court chemin vers un but lu travers d'objectifs) et la notion d'optimisation. Or en industrie comme en programmation, bien des études remettent en cause ces notions : la "chaîne" industrielle apparaît comme aliénante voire peu efficace. De même certains mettent-ils en cause la linéarité et l'optimisation des choix. Rappelons seulement que l'américain Herbert Simon, prix Nobel d'Economie en 1978, propose une théorie de la prise de décision, capitale on le comprend dans l'aménagement des littoraux. H. Simon oppose la décision la plus satisfaisante à la linéarité maximale, voire optimale, à la décision la "meilleure", remettant même en cause l'illusion du choix optimal par l'accumulation d'un grand nombre de données! Nul doute que la "thèse" de H. Simon, tout comme le travail éclaté restera à l'ordre du jour dans la génération à venir.

Dans le thème sur les moyens et les instruments, praticiens et tacticiens je l'aménagement proposèrent soit une réflexion méthodologique soit des bilans soit des instruments. Notons ainsi les "réflexions sur la notion d'intégration appliquée à l'aménagement touristique" par G. Cazes (thème II), "Les espaces littoraux à protéger" de JL Aboi Garcia-Tunon, ingénieur espagnol. R. Lanquar s'est intéressé à la "répartition "public-privé" des ressources touristiques du littoral pour une analyse systémique des responsabilités" et l'ingénieur C. Zanedo-Arguelles présenta "le plan indicatif de l'utilisation du domaine public littoral" (P.I.D.U.). Le point de vue des responsables politiques fut abordé par Guidoni, député de l'Aude, président de la Commission d'Aménagement du territoire au Conseil régional Languedoc-Roussillon, vice-président de l'Assemblée nationale, avec "Enjeux et objectifs d'une politique d'aménagement intégré les espaces littoraux du point de vue des collectivités locales". A cela faisait écho "la planification de l'offre dans les municipalités côtières de la province de Barcelone" par A. Miguelsanz-Arnalot. Les longs débats qui suivaient bénéficièrent des vues parfois contradictoires des chercheurs, des agents aménageurs et des maires, renforçant ainsi l'intérêt concret de telles rencontres.

I- Exposition sur les littoraux français et espagnols

Sous la direction de F. Fourneau, la Casa de Velasquez présentait, dans le cadre du colloque, une très intéressante exposition comparative. Elle permettait de constater les efforts faits en France et en Espagne, à la fois pour valoriser et pour protéger les milieux littoraux. Elle montrait, photos à l'appui, la formidable mutation de l'espace littoral espagnol en moins de 20 ans.

II -Excursion sur le littoral du Levant

Une excursion sur le littoral du Levant espagnol selon un axe Sagunte, Valence, Benidorm, c'est à dire de la huerta du jucar à la presqu'île du cap de la Nao, permettait d'appréhender les problèmes de terrain. Sous la direction de M .Figuerola des visites et tables rondes avaient été préparées avec :

- des maires (Gandia, Calpe, Benidorm, Sagunte) ;
- des promoteurs ;
- des directeurs de maison de retraite (Benidorm) ;
- des hôteliers (Monte Picayo, hôtel Casino).

On a pu constater combien ce littoral subissait la pression touristique internationale et nationale. Benidorm, petite cité de 1500 habitants, accueille de plus en plus de retraités de l'Europe du nord, mais aussi de touristes, pouvant ainsi devenir une ville de 250.000 habitants ! Ailleurs les petites maisons secondaires limitent l'ensemble du paysage ou le découpent par grands blocs de lotissements comme à Calpe, célèbre pour son rocher solitaire : le Penon. Là encore la clientèle est, d'abord, nord-européenne, en particulier germanique. Peu à peu la côte du Levant devrait devenir la façade touristique des Madrilènes, étant le littoral le plus proche de la capitale espagnole.

L'occupation de l'espace trahit les choix :

- Benidorm a misé sur la densification par un urbanisme en hauteur, multipliant les grandes tours du front de mer.
- Calpe ou Altea ont préféré l'urbanisation par de petites villas qui, alors, occupent toutes les zones où la vue demeure "imprenable".

Car, partout, le panorama constitue l'un des éléments premiers de l'attraction touristique. Aussi, lorsqu'on se réfère à "la Côte d'Azur, archétype de la littoralisation" dominée par le tourisme et l'urbanisation, on constate combien cette façade littorale se rapproche du modèle.

Ainsi l'aménagement touristique des littoraux passe bien par des stades de concentration et dispersion. Le colloque s'est peu intéressé à une compréhension plus systématique des processus sociaux, économiques et spatiaux expliquant l'évolution des littoraux. On a peu parlé de "modèles" alors qu'ils semblent indispensables pour mieux comprendre les mécanismes d'appropriation, d'utilisation, d'aménagement du sol (1). Pourtant sur le problème général des littoraux la géographie anglo-saxonne a proposé de nombreux modèles. Tel est le cas de P.J. Rimmer des 1967 sur les ports australiens. Les cinq phases définies dans son étude ne sont guère applicables, de prime-abord, au tourisme. Pourtant à l'analyse, bien des concordances se font jour. Historiquement l'évolution paraît inverse des ports : au lieu d'aller vers une concentration et une spécialisation des ports l'évolution diachronique des stations touristiques donne une diffusion et une multiplication de centres suivant des processus identiques.

Ceci tend à aboutir à des littoraux "en collier" où chaque station suit une politique de promotion et d'aménagement identique à sa voisine. En cela la Côte d'Azur reste bien, en Europe, l'archétype de la littoralisation, même si l'industrie lourde en est absente. Elle devient ainsi un "modèle de référence", recherché ou rejeté, montrant à d'autres zones littorales les dangers à éviter ou les voies à choisir. De plus, le littoral azuréen devient alors un véritable laboratoire de l'aménagement urbain et touristique des rivages.

L. ROGNANT

(1) Seule la communication sur la côte d'Azur a tenté d'aborder la question. (L.Rognant)